

convient-il pas aussi de les célébrer chaque jour à certaines heures ? Aussi le prophète Isaïe disait : *“ Je me souviendrai des miséricordes du Seigneur, et je chanterai ses louanges pour tous les bienfaits que j'en ai reçus. ”*

“ *Troisième raison :* Les saints Offices ont été institués pour entretenir en nous la dévotion et ranimer sans cesse le feu de l'amour de Dieu qui, à cause de notre lâcheté ou de nos autres occupations, serait exposé à s'éteindre. Aussi Dieu disait à Moïse : *“ Ce feu brûlera toujours sur l'autel ; afin qu'il ne vienne pas à s'éteindre, les prêtres l'entretiendront en y jetant chaque matin du bois sec. ”* Cet autel, c'est notre cœur ; ce feu perpétuel, c'est la ferveur de l'esprit qui ne doit jamais se ralentir en nous ; ce bois destiné à entretenir le feu, ce sont les prières, les adorations et les louanges que chaque jour nous adressons à Dieu. Le Prophète s'écriait : *“ Je bénirai le Seigneur en tout temps ; à toute heure ses louanges seront sur mes lèvres. ”*

“ *Quatrième raison :* L'Office divin a été institué dans l'intérêt des simples fidèles qui ne savent pas déterminer certains temps pour la prière. L'Office divin contribue beaucoup à leur inspirer le goût de l'oraison.

“ *Cinquième raison :* L'Office divin donne à la religion chrétienne la splendeur et l'éclat qu'elle mérite. Les juifs, les gentils, les hérétiques s'assemblent en public ; ils ont leurs lieux de réunion où ils pratiquent leurs cérémonies profanes, célébrant avec pompe leurs sacrilèges mystères ; et les chrétiens, qui sont en possession des vérités éternelles et des augustes sacrements du Fils de Dieu, ne se réuniraient pas aussi pour les célébrer et les honorer ! Ils ne rendraient pas à leur Créateur les louanges dont il est digne ! En tout autre temps nous travaillons pour Dieu, mais au temps de l'Office, nous sommes en présence de Dieu ; nous nous mettons en communication avec lui ; nous lui parlons et il nous parle ; nous implorons ses miséricordes, nous demandons son assistance. ”

Mais entrons dans quelques détails pratiques.

Nous engageons instamment nos Tertiaires à ne pas réciter leur Office tout d'un trait, mais bien à le partager entre les diverses heures de la journée. Matines et Laudes ou les prières qui correspondent à cette partie de l'Office, sont dites ordinairement la veille, dans la soirée, ou bien le matin de bonne heure ; les Petites Heures dans la matinée ; Vêpres et Complies dans